

Le site de Passari - Djougou Bénin



Un jardin maraîcher communautaire
pour les femmes du village



Un jardin maraîcher créé en 2015 par l'association belge « Le Verso du Miroir »

Objectif : Après la construction de classes dans des écoles de villages autour de Djougou

Créer un jardin maraîcher pour que les femmes du village de Passari puissent produire des légumes pour l'alimentation de leurs familles et avoir un revenu pour elles



Un site très bien équipé

- ▶ Un site clôturé de 2 ha
- ▶ Une installation d'alimentation en eau (photovoltaïque) et des réserves d'eau
- ▶ Un magasin de 144 m²
- ▶ Une pisciculture avec 3 bassins



L'historique : après des débuts difficiles, des progrès notables depuis 2017

- ▶ 2015 : début de l'activité maraîchage
- ▶ 2016 : Difficulté de maîtriser l'activité maraîchage - Mise en place d'une pisciculture : beaucoup d'énergie et d'argent dépensés pour des résultats très médiocres - découragement des femmes
- ▶ 2017 : 1^{ère} intervention d'un expert bénévole Français pour améliorer le fonctionnement : Préconisations pour améliorer la conduite des deux activités (maraîchage et pisciculture) et la gestion du site.
- ▶ 2018 : 2^{ème} intervention de l'expert : Amélioration sensible du maraîchage et de la gestion - arrêt de la pisciculture - mise en place d'une coopérative - introduction de l'artémisia (plante qui guérit du palu).
- ▶ 2019 : 3^{ème} intervention de l'expert : progrès très important en maraîchage et en bonne gestion du site - résultat financier positif - l'introduction de l'artémisia partiellement réussie.



La coopérative des femmes - COOPMA Passari

- ▶ Coopérative créée le 20 mars 2018 et enregistrée auprès du Ministère de l'Agriculture
- ▶ 25 adhérents : 23 femmes - 2 hommes
- ▶ A élu un bureau : une présidente - un secrétaire - une trésorière
- ▶ A tenu sa 1^{ère} AGE le 17 janvier 2019
- ▶ Au vu des résultats financiers 2018, a pu distribuer 600 000 Fcfa entre les adhérents
- ▶ Un contrat de partenariat a été signé entre la COOPMA de Passari et l'ASBL « Le Verso du Miroir »



La récolte de tomate d'une journée de janvier 2019

La distribution d'argent lors de l'AG du 17 01 2019



L'activité maraîchage : des progrès importants

| | 2016 | 2017 | 2018 |
|---------------------|------|------|------|
| Occupation espace | 33 % | 80 % | 95 % |
| Nb de légumes | 4 | 6 | 10 |
| Qualité des légumes | - | + | +++ |
| Compost | 0 | ++ | +++ |
| Arrosage | + | ++ | +++ |



- ▶ De plus en plus d'espace cultivé
- ▶ De plus en plus de légumes cultivés
- ▶ Des légumes de meilleure qualité
- ▶ De plus en plus de compost utilisé
- ▶ Un arrosage de mieux en mieux maîtrisé

Irrigation pendant la saison sèche et l'harmatan : six mois de l'année



Forage - pompe immergée - énergie solaire - château d'eau



Un réseau de canalisation enterrée



Une irrigation automatique par aspersion



Arrosage complémentaire par les femmes avec arrosoirs

Des techniques de production respectueuses de l'environnement

- ▶ La fertilisation avec du compost
- ▶ Une protection raisonnée des plantes
- ▶ Une irrigation raisonnée



Un espace compost pour disposer en permanence d'un stock de compost



L'arrosage par aspersion économise l'eau

Le paillage des platebandes pour lutter contre les mauvaises herbes et maintenir l'humidité



Une gamme diversifiée de légumes vendus surtout sur le marché de Djougou



Chou



Oignon



Carotte



Laitue



Piment



Tomate

L'introduction de l'artémisia sur le site pour soigner le palu

- ▶ Décision : janvier 2018 - Objectif : produire la plante qui guérit du palu
- ▶ Printemps 2018 : formation de Moussa et Draman à la maison de l'artémisia de Banigbé
- ▶ 2018 : Réussite de l'implantation de l'artémisia Afra
- ▶ Difficulté de germination des graines d'artémisia Annua



Artémisia Afra :
implantation réussie



Artémisia Annua :
implantation à confirmer

La gestion du site : basée sur une organisation, des responsabilités définies, des enregistrements

- ▶ Un bureau gère la coopérative
- ▶ Moussa, responsable du site, secrétaire de la COOPMA : présence permanente - en charge des enregistrements
- ▶ Draman, adjoint au responsable : supervise les travaux pénibles de travail du sol réalisés par des journaliers
- ▶ Un compte ouvert à la banque : Caisse Locale du Crédit Agricole
- ▶ Une caisse (argent liquide) détenue par la trésorière
- ▶ Des règles strictes concernant l'argent
- ▶ Un contrôle de gestion exercée par une personne extérieure
- ▶ Divers enregistrements : Ventes - achats - présence



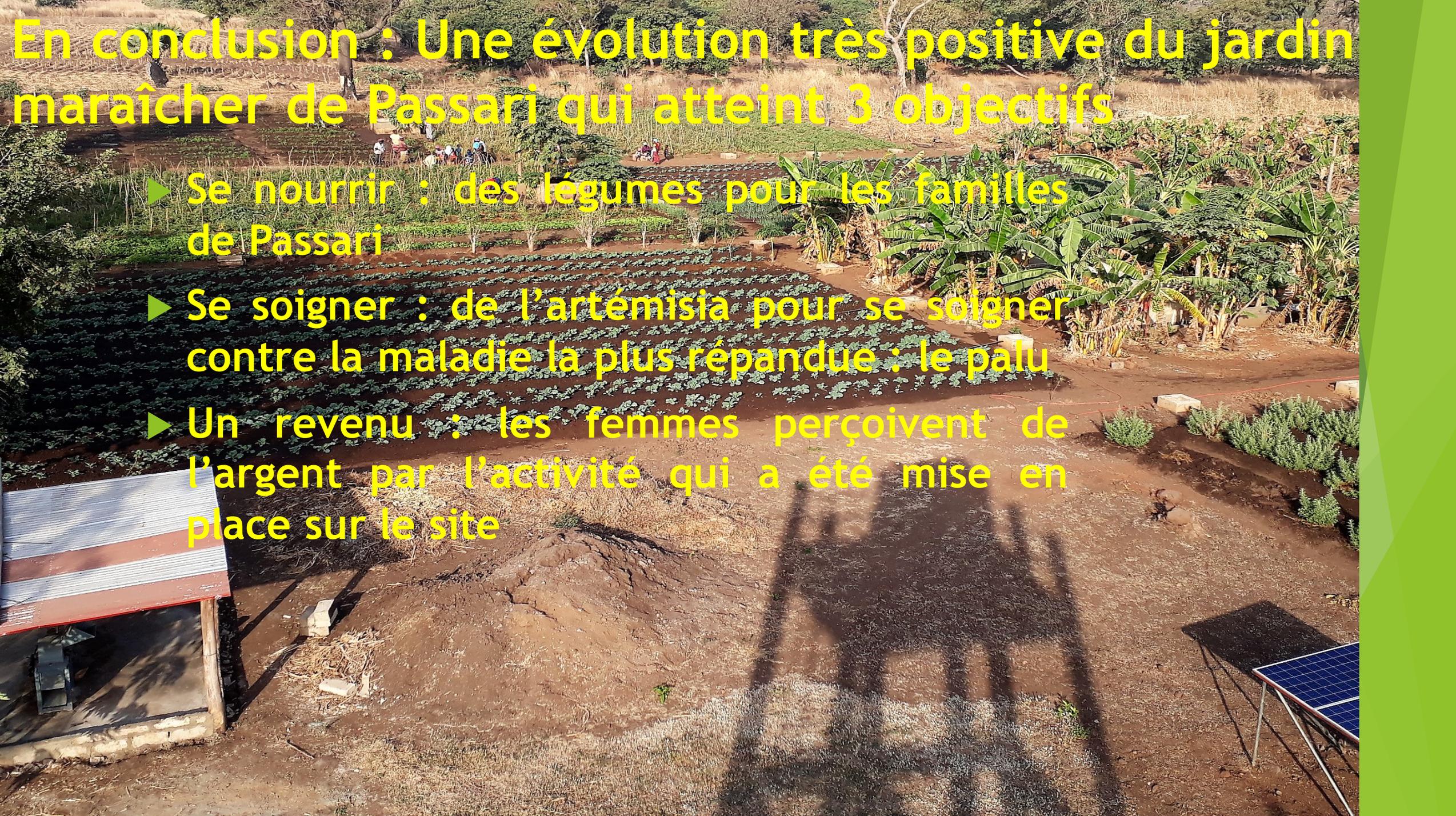
Le site bénéficie de l'appui de plusieurs personnes :

- ▶ Frédéric Daye, représentant de l'ASBL « Le Verso du Miroir » au Bénin
- ▶ Nassirou Zato, technicien maraîchage appui technique
- ▶ Martine Gnassounon, contrôle de gestion
- ▶ Rosalin Nassam, Ministère de l'Agriculture : appui à la coopérative
- ▶ Louis Jestin, expert français bénévole : conseil technique et gestion



En conclusion : Une évolution très positive du jardin maraîcher de Passari qui atteint 3 objectifs

- ▶ Se nourrir : des légumes pour les familles de Passari
- ▶ Se soigner : de l'artémisia pour se soigner contre la maladie la plus répandue : le palu
- ▶ Un revenu : les femmes perçoivent de l'argent par l'activité qui a été mise en place sur le site



Les femmes de Passari disent : Merci i i i

